

50

S Abgarian

ARMENIA

Conseil des droits de l'homme
Groupe de travail sur l'Examen périodique universel
Quinzième session
Genève, 21 janvier-1 février 2013
France

L'Arménie salue chaleureusement la délégation française et la remercie pour son rapport national et sa présentation d'aujourd'hui.

Les peuples arméniens et français sont liés par un passé historique particulièrement amical témoignant de l'engagement de la France à faire valoir les principes des droits de l'homme dans les moments difficiles de l'histoire de mon pays. La présence d'une communauté arménienne importante en France est un exemple de l'intégration d'une minorité qui a pu préserver son identité nationale de par sa langue, sa culture, ses traditions ainsi que de sa spécificité religieuse.

L'Arménie salue l'adoption par la France d'un Plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme 2012-2014, de la reconnaissance des langues régionales comme patrimoine de la France résultant des modifications constitutionnelles, ainsi que des mesures de sensibilisation à la lutte contre les discriminations dans les établissements scolaires.

L'Arménie apprécie les efforts de la France pour l'élimination de l'impunité pour les crimes contre l'humanité et particulièrement le génocide. A cet égard nous saluons les initiatives législatives destinées à renforcer la lutte contre la discrimination raciale et le négationnisme.

L'Arménie recommande à la France de continuer ses efforts destinés à la sensibilisation de la société et des structures étatique pour la protection des droits des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Merci Monsieur le Président